

Salon Aid'O Soins

Intervention d'Emmanuel VERNY

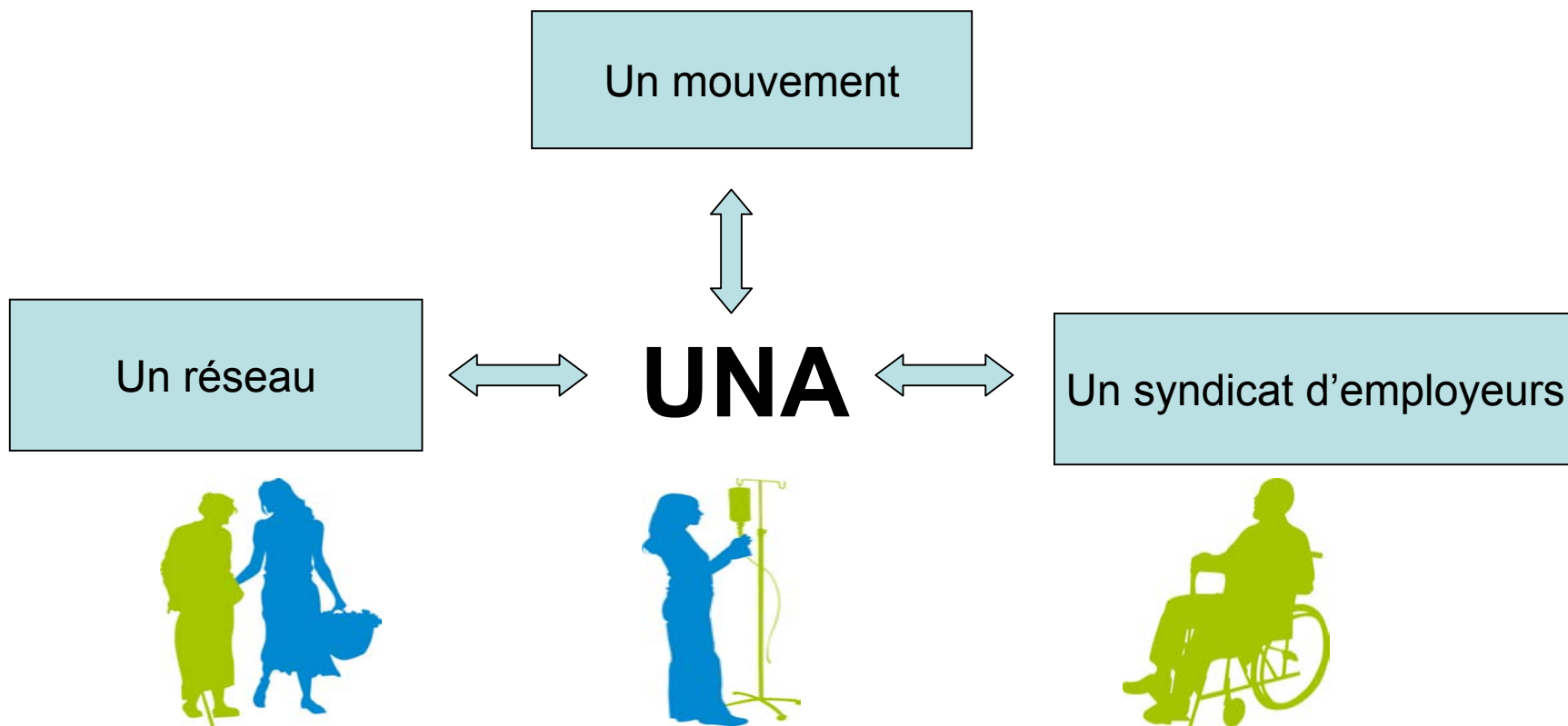
17 janvier 2007



Unanimement solidaires

Union Nationale de l'Aide, des Soins
et des Services aux Domiciles.

PRESENTATION DE UNA



UN RESEAU

- 1100 structures adhérentes (associations, CCAS, mutuelles)
- 750 000 personnes et familles aidées (métropole et outre-mer)
- 109 millions d'heures d'activité
- 140 000 salariés
- Chiffre d'affaire réseau : > 2 milliards d'€
- 18 familles de prestations pour :
 - personnes âgées
 - personnes handicapées
 - personnes malades
 - familles
 - ménages et particuliers

Aide – Soins – Services



18 FAMILLES DE SERVICES

1. Conseil et évaluation des situations auprès des personnes.

2. Coordination et suivi des prestations auprès des personnes.

3. Aide à la personne (actes essentiels de la vie quotidienne, activités domestiques, activités sociales et relationnelles).

4. Santé et soins à domicile.

5. Intervention sociale auprès des familles.

6. Aide aux aidants non professionnels (soutien psychologique, groupes de parole, relais...).

7. Repas à domicile (cuisine, portage des repas).

8. Téléassistance, téléservices.

9. Services de tutelle.

10. Transport accompagné.

11. Accueil des enfants (garde, baby-sitting, trajets...).

12. Accompagnement scolaire.

13. Bien-être de la personne (coiffure, esthétique...).

14. Culture et animation (lecture, jeux, ateliers mémoire).

15. Vie hors du domicile (hébergement temporaire, accueil de jour).

16. "En votre absence" (entretien du logement, préparation du logement en vue d'un retour à domicile après hospitalisation...).

17. "À votre place" (courses, démarches administratives...).

18. Entretien du cadre de vie (ménage, repassage, entretien du jardin...).



UN MOUVEMENT

Manifeste pour un droit fondamental de vivre à domicile

- Être aidé, accompagné et soigné à domicile
- La garantie d'un choix éclairé et librement consenti des personnes
- Une refonte du financement
- De vrais emplois, de vrais métiers
- Une autre façon d'entreprendre



UN SYNDICAT D'EMPLOYEURS

- ↪ Signataire
 - CCN 11 mai 1983
 - CCN 2 septembre 1970
 - Accords de la branche professionnelle de l'aide à domicile
- ↪ Membre fondateur USB Domicile (ADMR, ADESSA, UNA)
- ↪ Accords de branche, une future CCN unique :
 - 29 mars 2002 : Emplois, rémunérations
 - 16 décembre 2004 : Formation professionnelle
 - 30 mars 2006 : Modulation du temps de travail
- ↪ Membre de l'USGERES :

Signature le 22 septembre 2006 d'un accord sur la formation professionnelle tout au long de la vie dans l'économie sociale (USGERES, UNIFED, GEMA / CFDT, CFTC, CGT)